



JUIN 2019

– LE MARCHÉ DE L'EMPLOI CADRE DANS LES ACTIVITÉS INFORMATIQUES

Des recrutements au plus haut en 2019



Les activités informatiques restent le premier secteur créateur d'emploi cadre

- > Un cadre sur cinq a été recruté dans les activités informatiques en 2018.
- > Les recrutements et les promotions internes au statut de cadre ont progressé respectivement de 11 % et 12 % entre 2017 et 2018.
- > En 2018, le secteur a généré plus de 17 000 créations nettes d'emplois cadres, soit 23 % de l'ensemble des créations d'emplois cadres au niveau national.



Un haut niveau de recrutements de cadres est envisagé dans les activités informatiques en 2019

- > En 2019, le volume de recrutements pourrait varier entre 58 790 et 63 260 recrutements, soit une progression comprise entre 5 % et 13 % par rapport à 2018.
- > Ces prévisions sont plus optimistes que celles enregistrées pour l'ensemble du marché qui pourraient osciller entre +2 % et +10 %.



Les cadres informaticiens de moins de 5 ans d'expérience seraient la cible privilégiée des recruteurs pour 2019

- > Les informaticiens représenteraient plus de 7 recrutements cadres sur 10.
- > Les cadres débutants et les jeunes cadres de 1 à 5 ans d'expérience seraient plus souvent recrutés que dans les autres secteurs.

–BILAN 2018 : LE SECTEUR DES ACTIVITÉS INFORMATIQUES RESTE LE PREMIER SECTEUR CRÉATEUR D'EMPLOIS CADRES–

Le marché de l'emploi cadre a fait preuve d'une forte vitalité en 2018 avec 266 400 cadres recrutés tous secteurs confondus, soit une hausse de 11 % par rapport à 2017. Le secteur des activités informatiques a fortement contribué à cette dynamique avec 55 980 embauches de cadres, soit 21 % de l'ensemble du marché. C'est, de loin, le premier secteur recruteur de cadres devant l'ingénierie-R&D qui représente pour sa part 13 % des recrutements. Principal moteur de l'emploi cadre, les activités informatiques s'appuient depuis plusieurs années sur une dynamique structurelle en lien avec la transformation numérique qui concerne l'ensemble de l'économie hexagonale.

Dans ce contexte, les entreprises du secteur (entreprises de services du numérique, éditeurs de logiciels, agences Web, etc.) expriment de nouveaux besoins en termes de compétences, qu'elles recherchent avant tout en externe, mais pas seulement. Elles ont ainsi procédé à des promotions internes de salarié-e:s non cadres au statut de cadre : un peu plus de 5 000 en

2018 (soit une progression de 12 % en un an). Au final, 61 300 postes cadres ont été pourvus en 2018 contre 55 240 en 2017 (+11 %).

Dans le même temps, le volume des sorties de cadres par démissions, licenciements et départs à la retraite a également augmenté et s'établit à 44 110 pour l'année 2018, soit une hausse de 5 % par rapport à 2017. *In fine*, 17 190 postes de cadres nouveaux ont été créés **1** dans le secteur des activités informatiques qui arrive largement en tête en termes de créations nettes d'emplois cadres devant l'ingénierie-R&D, les banques et assurance et les activités juridiques, comptables et de conseil. Cette importante création d'emplois de cadres traduit un besoin important en compétences nouvelles et expertises pointues dans différents domaines à forte valeur ajoutée : data, cyber-sécurité, systèmes cognitifs, intelligence artificielle, IOT, etc. Enfin, l'obligation de mise en place du RGPD dans les entreprises a également constitué un puissant *stimuli* en termes de créations de poste.

1
Création d'emplois cadres dans les activités informatiques en 2018

	2017	2018	Evolution 2018/2017	Ensemble des secteurs 2018	Part dans l'ensemble du marché
Recrutements	50 470	55 980	+11 %	266 400	21%
Promotions internes au statut de cadre	4 770	5 320	+12 %	60 200	9%
Postes cadres pourvus (recrutements + promotions internes au statut de cadre)	55 240	61 300	+11 %	326 600	19%
Sorties de cadres (démissions, licenciements, retraites ...)	41 830	44 110	+5 %	253 200	17%
Solde des emplois cadres (postes pourvus – sorties)	13 410	17 190	+28 %	73 400	23%

Source : Apec 2019

–PRÉVISIONS 2019 : UN SECTEUR TRÈS PORTEUR–

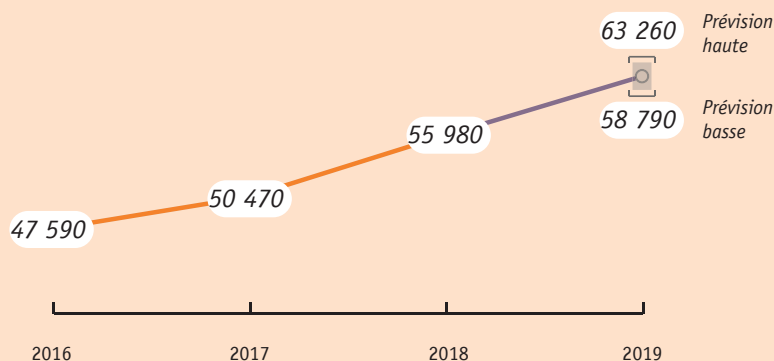
UN VOLUME DE RECRUTEMENTS DE CADRES QUI DEVRAIT POURSUIVRE SA HAUSSE

Les recrutements de cadres devraient continuer à progresser dans les activités informatiques, fortement stimulées par les évolutions technologiques et la transformation numérique de manière plus générale. De fait, les

entreprises du secteur prévoient de recruter entre 58 790 et 63 260 cadres en 2019, soit une hausse comprise entre 5 % dans l'hypothèse la moins favorable et 13 % dans le meilleur des cas ². Le secteur des activités informatiques pourrait représenter ainsi 22 % des embauches de cadres prévues pour l'année.

Tous secteurs d'activités confondus, les entreprises envisageraient de recruter entre 270 700 et 292 000 cadres, soit une progression comprise entre 2 % et 10 % par rapport à 2018 ³.

Évolution du nombre de recrutements de cadres dans les activités informatiques

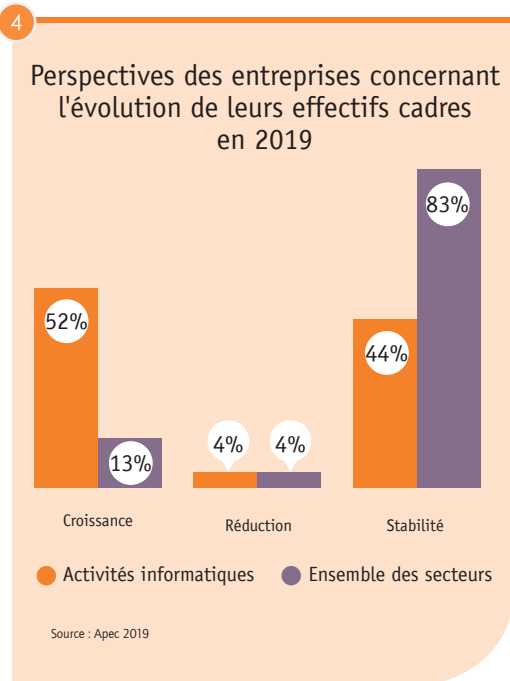


Source : Apec 2019

Les recrutements de cadres dans le secteur des activités informatiques et sur l'ensemble du marché

	2016	2017	2018	Prévisions 2019 basse	Prévisions 2019 haute
Activités informatiques	47 590	50 470	55 980	58 790	63 260
Évolution		+6 %	+11 %	+5 %	+13 %
Ensemble des secteurs	218 800	240 100	266 400	270 700	292 000
Évolution		+10 %	+11 %	+2 %	+10 %
Part du secteur dans l'ensemble du marché	22 %	21 %	21 %		

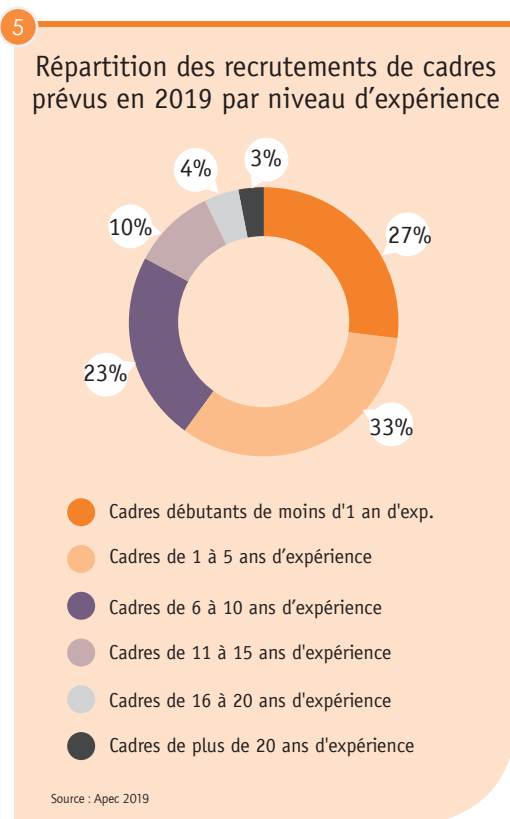
Source : Apec 2019



Concernant les perspectives d'évolution de leurs effectifs cadres ⁴, les entreprises du secteur des activités informatiques se montrent très optimistes : plus de la moitié d'entre elles (52 %) envisagent des créations d'emplois de cadres pour l'année 2019 contre seulement 4 % qui anticipent une réduction. Ces perspectives d'évolution sont bien plus favorables que celles enregistrées sur l'ensemble des entreprises.

En effet, tous secteurs d'activités confondus, ce sont seulement 13 % des entreprises qui anticipent une progression de leurs effectifs cadres soit un différentiel de 39 points par rapport aux entreprises des activités informatiques.

LES JEUNES CADRES ET LES CADRES DÉBUTANTS, PROFILS PRIVILÉGIÉS



Les recruteurs des entreprises des activités informatiques privilégieraient le recrutement de jeunes cadres de 1 à 5 ans d'expérience et de jeunes diplômés ayant moins d'un an d'expérience (respectivement 33 % et 27 % des recrutements) ⁵. S'agissant des cadres débutants, leur proportion dans les recrutements des entreprises informatiques serait la plus élevée tous secteurs d'activités confondus. En revanche, les profils les plus expérimentés sont moins ciblés : les cadres de plus de 10 ans d'expérience représentent 17 % des prévisions de recrutement contre 23 % tous secteurs confondus.

Ces prévisions concordent avec les recrutements réalisés en 2018, où les profils de cadres débutants et de cadres de 1 à 5 ans d'expérience représentaient effectivement 60 % des recrutements.

LA PRÉDOMINANCE DE LA FONCTION INFORMATIQUE, SECONDÉE PAR LA R&D

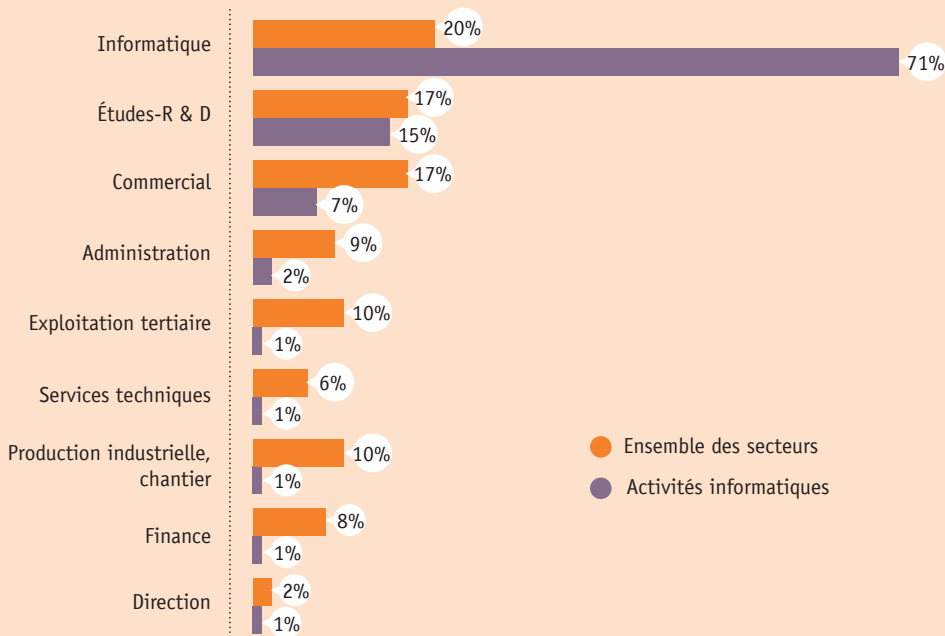
Sans surprise, les entreprises du secteur sont avant tout en quête de cadres informaticiens (71 % des recrutements de cadres prévus en 2019 dans les activités informatiques) ⁶ dont l'expertise et le profil technique sont au cœur de l'activité et répondent aux besoins générés par la transformation numérique. Les ESN qui se caractérisent par un certain turn-over accentuent également ces besoins. Pour l'ensemble des entreprises tous secteurs confondus, les cadres de la fonction informatique représenteraient 20 % des recrutements.

Les cadres spécialisés en études-R&D sont également des profils recherchés, avec 15 % des recrutements prévus dans les activités informatiques (contre 17 % pour l'ensemble des secteurs). Pour le reste, les cadres commerciaux ou encore ceux des fonctions supports (administration, RH, comptabilité) ne constituent pas des axes de recrutements prioritaires.

Par rapport aux profils effectivement recrutés en 2018 dans le secteur, la tendance prévisionnelle joue en faveur d'un renforcement de la fonction informatique (71% d'intentions de recrutements cadres contre 68 % effectivement recrutés en 2018), au détriment notamment de la fonction commerciale (7 % de recrutements prévus contre 9 % de recrutements effectifs en 2018).

6

Répartition des recrutements de cadres prévus en 2019 par fonction pour les activités informatiques et l'ensemble des secteurs d'activités



Source : Apec 2019

– L'OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI CADRE –



L'observatoire de l'Apec réalise des études pour mieux comprendre le marché de l'emploi des cadres et anticiper les tendances à venir, en matière de modalités de recrutement et de fidélisation, de processus de mobilité, d'évolution des métiers et des compétences. Les études publiées s'articulent autour de trois grands axes :

- analyser les besoins, les difficultés et les processus de **recrutement** des cadres ;
- comprendre les **trajectoires** des cadres, leurs parcours et les inégalités qui peuvent en résulter ;
- révéler les évolutions des métiers et des **compétences** des cadres en lien avec les transformations sociétales.

LES DERNIÈRES ÉTUDES PARUES DANS LA COLLECTION

« RECRUTEMENT : PRÉVISIONS ET PROCESSUS »

- *Note de conjoncture du 2e trimestre 2019*, avril 2019.
- *Attractivité du Centre – Val de Loire : des cadres franciliens prêts à rejoindre la région sous conditions*, mars 2019.
- *Prévisions Apec 2019 : la vitalité de l'emploi cadre se confirme*, février 2019.

Toutes les études de l'Apec sont disponibles gratuitement sur le site www.corporate.apec.fr > Nos études



ISBN 978-2-7336-1181-4
JUN 2019

Cette étude a été réalisée par la direction Données, études, analyses (DDEA) de l'Apec en partenariat avec Syntec numérique.

Directeur de la DDEA : Pierre Lamblin.

Équipe projet : Christophe Lenzi, Marion Petit, Camille Azière.

Maquette : Daniel Le Henry

ASSOCIATION POUR L'EMPLOI DES CADRES
51 BOULEVARD BRUNE – 75689 PARIS CEDEX 14

CENTRE DE RELATIONS CLIENTS

0 809 361 212 Service gratuit + prix appel

DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 19H

*prix d'un appel local

© Apec

Cet ouvrage a été créé à l'initiative de l'Apec, Association pour l'emploi des Cadres, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et publié sous sa direction et en son nom. Il s'agit d'une œuvre collective, l'Apec en a la qualité d'auteur.

L'Apec a été créée en 1966 et est administrée par les partenaires sociaux (MEDEF, CPME, U2P, CFDT Cadres, CFE-CGC, FO-Cadres, CFTC Cadres, UGICT-CGT).

Toute reproduction totale ou partielle par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation expresse et conjointe de l'Apec, est strictement interdite et constituerait une contrefaçon (article L122-4 et L335-2 du code de la Propriété intellectuelle).